RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 07704
Numéro SIREN : 493 534 044
Nom ou dénomination : SAS EHRMANN

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2020 sous le numéro de dépôt 17594

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/17594

Déposant :

Nom/dénomination : SAS EHRMANN

Forme juridique :

N° SIREN : 493 534 044

N° gestion : 2006 B 07704

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

EHRMANN
59 Avenue Clement Perriere
92320 CHATILLON
0142531828

Luc BARTHELEMY
PRESIDENT

SAS EHRMANN
59, avenue Clément-Perrière
92320 CHÂTILLON
Tél. 01 42 53 18 28
[illegible]93 534 044 00018 - APE 4399C

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Bilan

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EHRMANN

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	5 726	5 726		19 981
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**25 544**	**5 726**	**19 818**	**39 800**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	643 903	518 025	125 878	141 411
Autres immobilisations corporelles	1 192 888	873 784	319 104	308 243
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 836 791**	**1 391 809**	**444 982**	**449 654**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 904		3 904	3 854
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	93 198		93 198	83 501
Autres immobilisations financières	42 642		42 642	110 651
TOTAL immobilisations financières :	**139 744**		**139 744**	**198 006**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 002 079**	**1 397 535**	**604 544**	**687 460**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	20 322		20 322	14 062
Stocks d'en-cours de production de biens	211 146		211 146	53 789
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**231 469**		**231 469**	**67 851**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	199		199	3 729
Créances clients et comptes rattachés	2 931 036		2 931 036	2 912 100
Autres créances	164 846		164 846	287 159
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 096 080**		**3 096 080**	**3 202 988**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 732 388		1 732 388	511 872
Charges constatées d'avance	9 409		9 409	4 212
TOTAL disponibilités et divers :	**1 741 797**		**1 741 797**	**516 084**
ACTIF CIRCULANT	**5 069 346**		**5 069 346**	**3 786 923**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**7 071 425**	**1 397 535**	**5 673 890**	**4 474 384**

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EHRMANN

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			234 265	234 265
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			22 922	10 601
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			435 514	201 415
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			362 412	246 420
		TOTAL situation nette :	**2 555 113**	**2 192 701**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**2 555 113**	**2 192 701**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			100 000	70 000
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**100 000**	**70 000**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			261 024	254 088
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**261 024**	**254 088**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				16 897
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			836 372	802 329
Dettes fiscales et sociales			1 402 459	1 025 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 156	32 823
Autres dettes			61 727	80 125
		TOTAL dettes diverses :	**2 302 714**	**1 940 697**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			455 038	
		DETTES	**3 018 776**	**2 211 682**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**5 673 890**	**4 474 384**

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Compte de Résultat

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Compte de Résultat (Première Partie)

EHRMANN Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 481 536		9 481 536	7 851 018
Chiffres d'affaires nets	**9 481 536**		**9 481 536**	**7 851 018**
Production stockée			157 358	(19 070)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			66 156	150 939
Autres produits			2 819	22
PRODUITS D'EXPLOITATION			**9 707 869**	**7 982 908**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 382 621	1 165 544
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(6 260)	(6 206)
Autres achats et charges externes			3 704 638	3 348 019
TOTAL charges externes :			**5 080 999**	**4 507 357**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			105 823	130 513
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 213 633	1 611 952
Charges sociales			1 447 323	1 027 538
TOTAL charges de personnel :			**3 660 956**	**2 639 490**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			159 946	103 454
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			100 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			**259 946**	**103 454**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 108	168 518
CHARGES D'EXPLOITATION			**9 128 832**	**7 549 332**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**579 037**	**433 576**

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EHRMANN Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**579 037**	**433 576**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	126	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	126	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 818	3 766
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 818	**3 766**
RÉSULTAT FINANCIER	**(3 692)**	**(3 766)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**575 346**	**429 810**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 604	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	11 417
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 000	
	75 104	**11 417**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 905	92 666
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 963	7 244
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	46 868	**99 910**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**28 236**	**(88 493)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	73 155	21 844
Impôts sur les bénéfices	168 014	73 053
TOTAL DES PRODUITS	**9 783 099**	**7 994 325**
TOTAL DES CHARGES	**9 420 687**	**7 747 905**
BÉNÉFICE OU PERTE	**362 412**	**246 420**

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Annexe

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois, contre 9 mois la durée exceptionnelle de l'exercice clos au 31/12/2018.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 673 890 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 362 412 €

Ces comptes ont été arrêtés le 10/04/2020 par le comité stratégique

REGLES et METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, à la date d'arrêté des comptes si le covid 19 perturbe l'activité, il ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Faits significatifs

1) Reconduction de la ligne de crédit « Avance + » à hauteur de 700 000 € chez BPIFRANCE

2) Un contentieux lié au problème de l'amiante est en cours, à ce jour nous avons été dans l'incapacité, d'évaluer de façon fiable le montant d'une provision. Ce dossier est géré par un cabinet d'avocats.

Immobilisations incorporelles

En respect des dispositions :
- de l'article 214-3 du PCG : nous avons estimé que notre fonds commercial d'un montant de 19818 € non amorti au 31 décembre 2018, n'a pas à ce jour de durée de vie limitée et qu'à ce titre, il ne serapas pratiqué d'amortissement
- de l'article 214-15 du PCG : le test de dépréciation a été basé sur le fichier des contrats commerciaux signés pour l'exercice en cours

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépot - 2020/17594 / 493534044

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels informatiques, bureau, mobiliers	3 à 6 ans
- Installations générales et autres immobilisations	5 à 10 ans
- Matériels, engins et outillages industriels	3 à 5 ans

Conséquence des normes comptables sur les actifs immobilisés

La base d'amortissements n'a pas pris en compte la valeur résiduelle difficilement évaluable et considérée non significative

Stocks

Les stocks sont évalués :
- pour les matières premières : selon la méthode du « premier entrée, premier sorti »,
- pour les en cours de production : en charges directes et indirectes selon l'avancement des travaux effectués

Provisions pour dépréciation actif

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision passif

Sur la base des informations disponibles, un litige technique géré par un cabinet d'avocats spécialisés, a donné lieu à la comptabilisation d'une provision évaluée à 100 000 €

Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités pour l'exercice en cours

Depuis le 08/01/1992 (date d'effet du contrat du 01/01/1991) la société a souscrit auprès de la SMABTP un contrat d'assurance collective dans lequel les cotisations comptabilisées sont capitalisées en vue de constituer un fond collectif de réserve destiné au service des prestations en cas de départ à la retraite ou en cas de licenciement telles que prévues par la convention collective.
Ce montant fait l'objet chaque année d'un échéancier géré par la SMABTP
À ce jour il s'élève à 47 635 €

CICE

L'utilisation du CICE, de l'exercice 2018, a permis la poursuite des investissements programmés en matériel technique

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Immobilisations financières

Le poste prêt correspond à la gestion des 1% de l'effort construction

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Total
Titres à l'ouverture	1 500 000	1	1 500 000
Titres émis			
Titres annulés			
Titre en fin d'exercice	1 500 000	1	1 500 000

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Composition du Capital Social

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1500000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1500000	1

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Charges à Payer

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 707
Dettes fiscales et sociales	282 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	46 339
TOTAL	**437 117**

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Charges et Produits Constatés d'Avance

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	9 409	455 038
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**9 409**	**455 038**

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Produits à Recevoir

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	646 391
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	6 112
Autres créances	264
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**652 767**

Titres immobilisés et valeurs mobilières
Les titres de participation (parts sociales Banque Populaire) d'un montant de 3 904 € ont une valeur estimative au 31/12/2019 de 5 750 €

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

État des Échéances des Créances et Dettes

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	93 198		93 198
Autres immobilisations financières	42 642		42 642
TOTAL de l'actif immobilisé :	**135 840**		**135 840**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 931 036	2 931 036	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 998	3 998	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	154 180	154 180	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 667	6 667	
TOTAL de l'actif circulant :	**3 095 882**	**3 095 882**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 409	9 409	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 241 131**	**3 105 291**	**135 840**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	261 024	94 496	166 528	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	836 372	836 372		
Personnel et comptes rattachés	196 014	196 014		
Sécurité sociale et autres organismes	445 370	445 370		
Impôts sur les bénéfices	94 961	94 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	627 249	627 249		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 865	38 865		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 156	2 156		
Groupe et associés				
Autres dettes	61 727	61 727		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	455 038	455 038		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 018 776**	**2 852 248**	**166 528**	

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Immobilisations

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EHRMANN

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	49 323		5 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	**49 323**		**5 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	613 658		42 272
Installations générales, agencements et divers	427 557		
Matériel de transport	567 942		103 949
Matériel de bureau, informatique et mobilier	179 998		6 251
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 789 156**		**152 472**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 854		50
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	194 152		26 131
TOTAL immobilisations financières :	**198 006**		**26 181**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 036 485**		**183 653**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		28 779	25 544	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**28 779**	**25 544**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		12 027	643 903	
Inst. générales, agencements et divers			427 557	
Matériel de transport		87 725	584 166	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 085	181 165	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**104 837**	**1 836 791**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 904	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		84 443	135 840	
TOTAL immobilisations financières :		**84 443**	**139 744**	
TOTAL GÉNÉRAL		**218 059**	**2 002 079**	

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Amortissements

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	9 523	7 019	10 816	5 726
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 523**	**7 019**	**10 816**	**5 726**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	472 247	53 589	7 811	518 025
Inst. générales, agencements et divers	409 445	4 565		414 010
Matériel de transport	281 190	92 125	87 725	285 590
Mat. de bureau, informatique et mobil.	176 619	2 649	5 085	174 184
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 339 501**	**152 928**	**100 620**	**1 391 809**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 349 025**	**159 946**	**111 436**	**1 397 535**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 019		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**7 019**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	53 589		
Installations générales, agencements et divers	4 565		
Matériel de transport	92 125		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 649		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**152 928**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**159 946**		

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Effectif Moyen

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	2	
Ouvriers	40	
TOTAL	55	

En respect du décret art 24-18, la rémunération du dirigeant, représentée par une seule personne, ne sera pas fournie.

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EHRMANN

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	575 346	165 286
Résultat exceptionnel (hors participation)	28 236	2 728
Résultat comptable (hors participation)	603 581	168 014

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Engagements Financiers

EHRMANN

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Autres engagements donnés :		134 825
Location longue durée	1 028	
Gage sur immobilisations corporelles	104 698	
Nantissement sur immobilisations corporelles	29 099	
TOTAL		**134 825**

ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Autres engagements reçus		
Avals et cautions et garanties :		389 471
Contre garantie (en remplacement de la retenue de garantie) dans le cadre de nos marchés. Cautions, garanties d'avals bancaire	389 471	
TOTAL		**389 471**

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

EHRMANN Période du 01/01/19 au 31/12/19

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	73 155
Autres :	
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	**73 155**
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

© Sage

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2019	31/12/2018
I - RESSOURCES		
Resultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	362 412	246 420
+ Dotation aux amortissements et provisions	259 946	103 454
- Reprises sur charges calculées	-70 000	
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
+/- Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	15 463	-4 173
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	567 821	345 701
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	2 500	11 417
Remboursement immobilisations financieres	84 443	1 129 980
Apports : plus value de fusion		234 265
Augmentation des dettes financières	86 221	377 653
Augmentation des dettes à l egard de la HOLDING		
Subventions d'investissements reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	740 985	2 099 016
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur le capital - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé	153 256	790 316
Investissements Financiers	26 181	16 609
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières	79 285	53 565
Remboursement à la Holding		
TOTAL DES EMPLOIS	258 722	860 490
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET BLOBAL	482 263	1 238 526

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	evolution/variation N	evolution/variation N-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	67 851	231 468	163 617	67 851
Clients	2 912 100	2 931 036	18 936	2 869 100
Autres creances	295 100	174 454	-120 646	-111 110
DETTES (Hors emprunts & concours banc.)				
Fournisseurs	802 329	836 372	34 043	785 827
Fournisseurs d'immobilisation	32 823	2 156	-30 667	32 823
Autres dettes (1)	1 122 443	1 919 224	796 781	1 095 313
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	1 317 456	579 206	-738 250	911 878
II - FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	1 829 329	2 311 593	482 264	1 238 526
III - TRESORERIE	511 873	1 732 387	1 220 514	326 648

RAISON SOCIALE SAS EHRMANN **N° ADHERENT** FR61493534044

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépot - 2020/17594 / 493534044

SAS EHRMANN
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : 59, Avenue Clément Perrière - 92320 CHATILLON
493 534 044 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Le bénéfice dégagé au titre de l'exercice examiné ressort donc à 362.412,21 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à concurrence d'une somme de 18.121 €
 au compte « réserve légale »,

- et à concurrence du solde, soit une somme de 344.291,21 €
 au compte « autres réserves ».

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice examiné, d'un montant de 362.412,21 €, de la manière suivante :

- à concurrence d'une somme de 18.121 €
 au compte « réserve légale »,

- et à concurrence du solde, soit une somme de 344.291,21 €
 au compte « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution est adoptée par : 1 500 000 voix pour,
: 0 voix contre,
: 0 abstentions.

Pour copie certifiée conforme

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

SAS EHRMANN

Société Anonyme Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Siège social : 59, Avenue Clemen Perrière 92320 - CHATILLON

RCS Nanterre : 493 534 044

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Nombre de pages dont celle-ci : 28

JACKIE ROUTIER
Commissaire aus comptes – Membre de la Compagnie Regionale de PARIS
6, rue Mirabeau- 75016 Paris
Téléphone : 0 47 42 90 02 - Télécopie : 01 47 42 90 03.
cabinetroutier@aol.com

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

À l'assemblée générale de la Société anonyme SAS EHRMANN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme simplifiée EHRMANN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité stratégique le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Faits significatifs » point 2 de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtes dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Civid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Stratégique en date du 10 avril 2020. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à, le 12 juin 2020

Jackie ROUTIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de PARIS

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

SAS EHRMANN
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : 59, Avenue Clément Perrière - 92320 CHATILLON
493 534 044 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 22 JUIN 2020

[…]

A TITRE EXTRAORDINAIRE

[…]

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président, décide de modifier comme suit les articles 21.2 « Modes de consultation », 21.3 « Assemblées Générales » et 21.4 « Conditions de quorum et de majorité » des statuts de la société, à compter de ce jour.

Il est ajouté l'alinéa suivant après le 1er alinéa de l'article 21.2 « Modes de consultation ».

« 21.2 - Modes de consultation

[…]

La participation des associés à la réunion d'une assemblée générale ainsi que celle de toutes autres personnes appelées ou invitées à y participer résultent soit de leur présence effective et physique, soit de leur participation par voie de conférence téléphonique ou vidéo, soit de leur représentation, s'agissant des associés dans les conditions décrites ci-après.

[…] »

Il est ajouté l'alinéa suivant après le 4ème alinéa de l'article 21.3 « Assemblées Générales ».

« 21.3 - Assemblées Générales

[…]

La feuille de présence est émargée par les associés (et, le cas échéant, les autres personnes participant à l'assemblée générale) participant physiquement ou par voie de conférence téléphonique ou vidéo à l'assemblée générale. Dans ce dernier cas, la feuille de présence peut être établie et retournée par voie électronique.

[…] »

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044

Il est ajouté l'alinéa suivant après le 1er alinéa de l'article 21.4 « Conditions de quorum et de majorité ».

« 21.4 - Conditions de quorum et de majorité

[…]

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les associés participant à l'assemblée par voie de conférence téléphonique ou vidéo.

[…] »

Cette résolution est adoptée par : 1 500 000 voix pour,
: 0 voix contre,
: 0 abstentions.

A TITRE ORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi

Cette résolution est adoptée par : 1 500 000 voix pour,
: 0 voix contre,
: 0 abstentions.

[…]

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT : Luc BARTHELEMY

Copie certifiée conforme
YA / 30/06/2020 16:15:22
N° de dépôt - 2020/17594 / 493534044